

COMMUNE DE VICH
RAPPORT DE LA COMMISSION POUR LE règlement SUR LES
JOURS, LES HEURES D'OUVERTURES ET DE FERMETURE DES
MAGASINS

**Sur le préavis N° 05/2020-2021 relatif à l'Adoption d'un nouveau
règlement sur les jours, heures d'ouverture et de fermeture des
magasins**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission composée de Mmes Joëlle Brand, Myriam Iseli, Margherita Dornier et MM Luigi Longhi et Marcel Miesen a rencontré le 27 janvier 2021, Mr Philippe Mundler, Municipal en charge du dossier qui nous a présenté et commenté avec précision et détail le nouveau règlement susmentionné, ainsi que Madame la Syndique, Antonella Salamin

L'ancien règlement de police datant de 1980 n'était plus adapté et manquait de base légale aux vues de l'évolution de l'offre des commerces qui se sont installés sur notre commune, ainsi que l'évolutions des habitudes d'achat actuelles.

D'autre part, sur la base de cet ancien règlement, la Coop, après la rénovation, a mis la pression sur notre Commune, afin d'adapter, voire de rallonger leurs horaires de fermeture.

Afin d'harmoniser ces horaires et que ces derniers soient clairs et équitables pour les différents acteurs de notre commune, le nouveau règlement élaboré par la Municipalité est donc une nécessité.

Lors de notre rencontre avec la Municipalité, une discussion a été ouverte afin de trouver des compromis qui nous semblent cohérent, en tenant compte, entre autres, des horaires des communes voisines et du trafic que cela pourrait engendrer, tout en permettant, une marge de manœuvre, pour des demandes exceptionnelles.

Au vu de ce qui précède, la commission ad hoc propose au Conseil Général d'accepter le préavis N° 05 / 2020-2021 relatif à l'Adoption d'un nouveau règlement sur les jours, heures d'ouverture et de fermeture des magasins.

Vich, le 27 février 2021.

Les membres de la commission :

Joëlle Brand


Myriam Iseli



Margherita Dornier

Luigi Longhi



Marcel Miesen